

Le Ministre de l'Exterior
au
Ministre de Sa Majesté à Londres
N° 268.
Confidentielle. Athènes ce 1^{er} Juin 1872.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu votre dépêche confidentielle N° 139. du 9th du mois de Mai, et lu avec toute l'attention qu'il méritait, le compte rendu de votre entretien avec M^r. Hammerton sur la question bulgare.

Vous avez très bien fait d'insigner à M^r. le Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que cette question touche aux intérêts généraux de l'Orient et, par conséquent à ceux de l'Europe; ainsi le Gouvernement du Roi ne l'a jamais envisagée au seul point de vue hellénique, étant persuadé, qu'ici les intérêts de l'Hellenisme étaient ceux de l'Orient.

Il y a déjà douze ans, lorsque les premiers agissements du Pan-slavisme nous furent dévoilés, le Gouvernement du Roi, frappé de la gravité de ce symptôme politique, s'empressa d'adresser à ses représentants à Londres et à Paris un mémoire destiné à attirer l'attention des Cabinets de la grande Bretagne et de France sur ces tendances menaçantes.

mémeantes. Bien que cette pièce doive se trouver dans les archives de la Légation, je vous en adresse ci-joint une nouvelle copie.

Le Gouvernement du Roi, aujourd'hui que cette impulsion devient de plus en plus envahissante, ne saurait que regretter l'opinion de ceux qui n'y voient qu'une question inoffensive d'ordre intérieur, et qui croient que le schisme, provoqué avec tant d'acharnement par les Pan-slavistes et l'antagonisme des races, profiteront à la Turquie et contribueront à en augmenter les forces. Cet antagonisme, qui n'en sera que plus passionné, non seulement consumera en vain des forces vitales de l'Empire, mais il y renferme déjà une influence exclusive et très puissante hésitante à la S. Porte, que sympathiques à ses ennemis; car l'antagonisme de races présente des dangers même pour un Etat plus heureusement constitué, comme on peut le voir dans l'Autriche-Hongrie.

Il me semble donc impossible de méconnaître la véritable portée de la question bulgare, quoique sa juste appréciation me paraisse jusqu'ici avoir échappé à la sagacité d'hommes d'Etat éminents, à cause du point de vue auquel ils se placent pour l'envisager; c'est que la forme, relique du conflit n'est qu'un accessoire de peu d'importance.

L'église

L'église d'Orient, puisant sa force dans ses canons et dans ses traditions, quoique l'existence d'un Exarcat, aux conditions actuelles, présentât une irrégularité évidente, n'en a jamais sérieusement contesté l'établissement, le règlement des rapports spirituels de l'Exarche avec le Patriarcat ne présentait pas des difficultés essentielles. Mais ce n'est point là le but poursuivi par le Pan-slavisme; on ne voulait point d'une église circonscrite dans les limites définitivement tracées au Sud, de quelque étendue qu'elle fût. Un premier projet,

ayant trop tôt dévoilé l'arrière-pensée des promoteurs du conflit, ceux-ci firent par en présentant un autre, d'après lequel les limites de l'Exarcat au Sud formaient des similitudes profondes, par lesquelles presque tous les diocèses du Patriarcat se trouvaient échancrés et entamés. De plus ils lui cédaient des diocèses plus vastes et plus riches, pour en gagner d'autres d'une étendue et d'une valeur moindres, mais situés plus au Sud, en accusant ainsi une tendance évidente de parvenir à la mer. Ce projet, modifié par le Patriarche Grégoire, fut la base du firman d'Abdi-Pasha. Mais comme ces modifications traçaient à l'Exarcat certaines limites, on se hâta, par l'art. 10 du firman, de conceder aux Bulgares, outre les diocèses y nommés, tout autre diocèse patriarcal, dont les Bulgares réclameraient l'annexion, se prévalant d'une prétendue majorité. Par cette condition, dont l'application serait naturellement laissée à l'appréciation des autorités

A.
autorités Ottomanes, qui ont fait toujours preuve de partialité envers les Panslavistes, non seulement, on n'obtenait pas une solution, mais au contraire on l'enveniait et on perpetuait l'antagonisme en faveur du Panslavisme. ainsi le Patriarcat, menacé dans son existence même, ne pouvait ni ne devait y donner sa sanction.

Pour qui conque a bien examiné les causes officielles du conflit qui a surgi entre les Grecs et les Bulgares, il est incontestable, Monsieur le Ministre, que ce conflit est loin d'être religieux; c'est une question essentiellement politique et topographique, et le Patriarcat a bien raison de se plaindre de la poursuite contre des envahissements ultérieurs, aussi nuisibles à lui-même qu'à l'autorité de la S. Porte. Ces craintes de l'Eglise sont bien fondées, si l'on considère que les Panslavistes, par un système insidieux de colonisation en Thrace et en Macédoine et appliquée aux dépens de la population de la Bulgarie proprement dite, rendent ces envahissements plus dangereux, comme vous pouvez le remarquer dans le document ci-joint, qui ne concerneependant qu'une partie de la Macédoine.

Quoique le Berat accordé à l'Enarque donne une nouvelle confirmation au firmant, néanmoins la véritable question bulgare me paraît aussi éloignée que jamais de sa

Solution

solution, par suite de l'art. 10. qui laisse indécise la délimitation de l'Enarcat au Sud.

Il serait donc d'une politique prévoyante, puisque la Porte est déjà entrée dans la mauvaise voie d'imposer son autorité à l'Eglise, de s'entendre avec celle-ci pour interpréter par un nouveau firmant l'art. 10 et mettre un terme à l'invasion du Panslavisme sous le masque de l'Enarcat, tandis qu'il en est encore temps. C'est par ce moyen que la Porte pourrait prévenir des dangers qu'il ne seraît désormais prudent de néconnaitre.

Je suis persuadé que des conseils qui seraient adressés au Gouvernement Ottoman à cet effet pourraient une sollicitude claire et bien conforme aux intérêts de la Turquie, aussi bien qu'à ceux des Puissances qui s'intéressent à l'avenir de l'Orient.

Les considerations qui précèdent démontrent à amplement, je pense, Monsieur le Ministre, que ce qui se passe aujourd'hui à Constantinople n'est pas une question d'ordre intérieur et qu'en usant de sa puissante influence à Constantinople, pour contrer les vues et les effets du Panslavisme, le Cabinet de St. James ne courrait aucunement le risque de violer les principes de la liberté des consciences. Le Patriarcat lui-même n'a jamais entendu, ni n'entend



n'entend violer ces principes à l'égard des Bulgares.
D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que
ceux-ci considèrent aujourd'hui leur indépendance
ecclésiastique comme un acheminement vers leur
indépendance nationale, s'autorisant du fait que
seuls les Etats indépendants, ou autonomes, séparés
de la Turquie, comme la Grèce, la Roumanie, la
Serbie et le Monténégro, ont une église nationale
independante. L'impatience d'atteindre au but se
dévoile par la dernière conspiration de Roustchouk,
qui vous est sans doute connue et qui peut convaincre
les plus incrédules. C'est maintenant au Gouvernement
AKRAHIMIA de juger si l'éventualité d'un semblable
démembrement de l'Empire Ottoman au profit exclusif
d'une puissance peut être conforme aux intérêts
ou vues de l'Occident.

Veuillez donner confidentiellement lecture de la
piece jointe à Lord Granville, en lui laissant copie
des deux pièces ci-jointes, si la Seigneurie vous en
exprime le désir, et agréez etc.

Signé : D. G. Bulgaris.

Le Ministre de l'Exterior

au

Ministre de Sa Majesté à Londres

N^o 268.

Confidentielle

Athènes ce 1^{er} Juin 1872.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu votre dépêche confidentielle N^o 189. du 9th du mois de Mai, et lai avec toute l'attention qu'il méritait, le compte rendu de votre entretien avec M^r. Hammond sur la question bulgare.

Vous avez très bien fait remarquer à M^r. le Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que cette question touche aux intérêts généraux de l'Orient et par ceux de l'Europe; ainsi le Gouvernement du Roi ne l'a jamais envisagée au seul point de vue hellénique, étant persuadé, qu'ici les intérêts de l'Hellenisme étaient ceux de l'Orient.

Il y a déjà douze ans, lorsque les premiers agissements du Pan-slavisme nous furent dévoilés, le Gouvernement du Roi, frappé de la gravité de ce symptôme politique, s'empressa d'adresser à ses représentants à Londres et à Paris un mémoire destiné à attirer l'attention des Cabinets de la grande Bretagne et de France sur ces tendances menaçantes.

menaçantes. Bien que cette pièce doive se trouver dans les archives de la Légation, je vous en adresse ci-joint une nouvelle copie.

Le Gouvernement du Roi, aujourd'hui que cette impulsion devient de plus en plus en vahis d'ante, ne saurait que regretter l'opinion de ceux qui n'y voient qu'une question inoffensive d'ordre intérieur, et qui croient que le schisme, provoqué avec tant d'acharnement par les Pan-slavistes et l'antagonisme des races, profiteront à la Turquie et contribueront à en augmenter les forces.

Cet antagonisme, qui n'en sera que plus passionné, non seulement consumera en vain des forces vitales de l'Empire, mais il y renferme déjà une influence exclusive et crue des éléments aussi hostiles à la Porte, que sympathiques à ses ennemis; car l'antagonisme de races présente des dangers même pour un Etat plus heureusement constitué, comme on peut le voir dans l'Autriche-Hongrie.

Il me semble donc impossible de méconnaître la véritable portée de la question bulgare, quoique sa juste appréciation me paraisse jusqu'ici avoir échappé à la sagacité d'hommes d'Etat éminents, à cause du point de vue auquel ils se placent pour l'envisager; c'est que la forme religieuse des conflits n'est qu'un accessoire de peu d'importance.

L'église

L'Église d'Orient, puisant sa force dans ses canons et dans ses traditions, quoique l'existence d'un Exarcat, aux conditions actuelles, présentât une irrégularité évidente, n'en a jamais sérieusement contesté l'établissement, le règlement des rapports spirituels de l'Exarche avec le Patriarcat ne présentait pas des difficultés essentielles. Mais ce n'est point là le but poursuivi par le Panislavisme; on ne voulait point d'une Église circonscrite dans les limites définitivement tracées au Sud, de quelque étendue qu'elle fût. Un premier projet, ayant trop tôt dévoilé l'arrière-pensée des promoteurs du conflit, ceux-ci firent par envoi présenter un autre, ARAAHMIA AOHNNN, dans lequel les limites de l'Exarcat aux formant des sinusités profondes, par lesquelles presque tous les diocèses du Patriarcat se trouvaient échancrées et entamés. De plus ils lui cedaient des diocèses plus vastes et plus riches, pour exiger d'autres d'une étendue et d'une valeur moindres, mais situés plus au Sud, en accusant ainsi une tendance évidente de parvenir à la mer. Ce projet, modifié par le Patriarche Grégoire, fut la base du firman d'Atala-Pasha. Mais comme ces modifications traçaient à l'Exarcat certaines limites, on se hâta, par l'art. 10 du firman, de conceder aux Bulgares, outre les diocèses y nommés, tout autre diocèse patriarchal, dont les Bulgares réclamaient l'annexion, se prévalant d'une prétendue majorité. Par cette condition, dont l'application serait naturellement laissée à l'appréciation des autorités

4. autorités Ottomanes, qui ont fait toujours preuve de partialité envers les Panslavistes, non seulement, on n'obtenait pas une solution, mais au contraire on enveniait et on perpétuait l'antagonisme en faveur du Panslavisme ainsi le Patriarcat, menacé dans son existence même, ne pouvait ni ne devait y donner sa sanction.

Pour qui conque a bien examiné les causes officielles du conflit qui a surgi entre les Grecs et les Bulgares, il est incontestable, Monsieur le Ministre, que ce conflit est loin d'être religieux; c'est une question essentiellement politique et topographique, et le Patriarcat a bien raison de se préparer contre des envahissements ultérieurs, aussi inutiles à lui-même qu'à l'autorité de la S. Porte. Ces craintes de l'Eglise sont bien fondées, si l'on considère que les Panslavistes, par un système insidieux de colonisation en Thrace et en Macédoine et appliqués aux dépens de la population de la Bulgarie proprement dite, rendent ces envahissements plus dangereux, comme vous pouvez le remarquer dans le mémoire ci-joint, qui ne concerne cependant qu'une partie de la Macédoine.

Quoique le Berat accordé à l'Enarque donne une nouvelle confirmation au précédent, néanmoins la véritable question bulgare me paraît aussi éloignée que jamais de sa

Solution

5. Solution, par suite de l'art. 10. qui laisse indécise la délimitation de l'Enarcat au Sud.

Il serait donc d'une politique prévoyante, puisque la Porte est déjà entrée dans la mauvaise voie d'imposer son autorité à l'Eglise, de s'entendre avec celle-ci pour interpréter par un nouveau firmant l'art. 10 et mettre un terme à l'invasion du Panslavisme sous le masque de l'Enarcat, tandis qu'il en est encore temps. C'est par ce moyen que la Porte pourrait prévenir des dangers qu'il ne serait désormais prudent de néconnaitre.



Je suis persuadé que des conseils qui seraient adressés au Gouvernement Ottoman à cet effet pourraient une sollicitude éclairée et bien conforme aux intérêts de la Turquie, aussi bien qu'à ceux des Puissances qui s'intéressent à l'avenir de l'Orient.

Les considérations qui précèdent démontrent amplement, je pense, Monsieur le Ministre, que ce qui se passe aujourd'hui à Constantinople n'est pas une question d'ordre intérieur et qu'en usant de sa puissante influence à Constantinople, pour contrer les vues et les effets du Panslavisme, le Cabinet de St. James ne courrait aucunement le risque de violer les principes de la liberté des consciences. Le Patriarcat lui-même n'a jamais entendu, ni n'entend

A'entend violer ces principes à l'égard des Bulgares.
D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que
eux-ci considèrent aujourd'hui leur indépendance
ecclésiastique comme un acheminement vers leur
indépendance nationale, s'autorisant du fait que
seuls les Etats indépendants, ou autonomes, séparés
de la Turquie, comme la Grèce, la Roumanie, la
Serbie et le Montenegro, ont une église nationale
indépendante. L'impatience d'atteindre au but se
dévoile par la dernière conspiration de Rostchouc,
qui vous est sans doute connue et qui peut convaincre
les plus incrédules. C'est maintenant au Gouvernement
AKAHMIA de juger de l'éventualité d'un véritable
Démembrement de l'Empire Ottoman au profit exclusif
d'une Puissance peut être conforme aux intérêts
ou vues de l'Occident.

Veuillez donner confidentiellement lecture de la
proposition à Lord Granville, en lui laissant copie
des deux pièces ci-jointes, si la Seigneurie vous en
exprime le désir, et agréez etc.

Signé : D. G. Bulgaris.

Le Ministre de l'Intérieur
au
Ministre de Sa Majesté à Londres
N° 268.
Confidentielle. Athènes ce 1^{er} Juin 1872.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu votre dépêche confidentielle N° 139. du 9^{me} du mois de Mai, et l'ai avec toute l'attention qu'il méritait, le compte rendu de votre entretien avec M^r. Hammond sur la question bulgare.

Vous avez très bien fait remarquer à M^r. le Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que cette question touche aussi intérêts généraux de l'Orient et par conséquent à l'Europe; ainsi le Gouvernement du Roi ne l'a jamais envisagée au seul point de vue hellénique, étant persuadé, qu'ici les intérêts de l'Hellenisme étaient ceux de l'Orient.

Il y a déjà douze ans, lorsque les premiers agissements du Pan-slavisme nous furent dévoilés, le Gouvernement du Roi, frappé de la gravité de ce symptôme politique, s'empressa d'adresser à ses représentants à Londres et à Paris un mémoire destiné à attirer l'attention des Cabinets de la grande Bretagne et de France sur ces tendances menaçantes.

menaçantes. Bien que cette pièce doive se trouver dans les archives de la Légation, je vous en adresse ci-joint une nouvelle copie.

Le Gouvernement du Roi, aujourd'hui que celle impulsion devient de plus en plus en vahis d'ante, ne saurait que regretter l'opinion de ceux qui n'y voient qu'une question inoffensive d'ordre intérieur, et qui croient que le schisme provoqué avec tant d'acharnement par les Pan-slavistes et l'antagonisme des races, profiteront à la Turquie et contribueront à en augmenter les forces.

Cet antagonisme, qui n'en sera que plus passionné, non seulement consumera en vain des forces vitales de l'Empire, mais il y renforce déjà une influence exclusive et des éléments de corps hostile à la S. Porte, que sympathiques à ses ennemis; car l'antagonisme de races présente des dangers même pour un Etat plus heureusement constitué, comme on peut le voir dans l'Autriche-Hongrie.

Il me semble donc impossible de méconnaître la véritable portée de la question bulgare, quoique sa juste appréciation me paraisse jusqu'ici avoir échappé à la sagacité d'hommes d'Etat éminents, à cause du point de vue auquel ils se placent pour l'envisager; c'est que la forme religieuse du conflit n'est qu'un accessoire de peu d'importance.

L'église

L'Église d'Orient, puisant sa force dans ses canons et dans ses traditions, quoique l'existence d'un Exarcat, aux conditions actuelles, présentât une irrégularité évidente, n'en a jamais sérieusement contesté l'établissement, le règlement des rapports spirituels de l'Exarche avec le Patriarcat ne présentait pas ses difficultés essentielles. Mais ce n'est point là le but poursuivi par le Pan-slavisme; on ne voulait point d'une Église circonscrite dans les limites définitivement tracées au Sud, de quelque étendue qu'elle fût. Un premier projet, ayant trop tôt dévoilé l'arrivée pressée des promoteurs du conflit, ceux-ci firent peu à peu présenter un autre d'après lequel les limites de l'Exarcat auraient été bornées des sinusités profondes, par lesquelles presque tous les diocèses du Patriarcat se trouvaient échancrées et entamés. De plus ils lui cedaient des diocèses plus vastes et plus riches, pour en ériger d'autres d'une étendue et d'une valeur moindres, mais situés plus au Sud, en accusant ainsi une tendance évidente de parvenir à la mer. Ce projet, modifié par le Patriarche Grégoire, fut la base du firman d'Abû-Pasha. Mais comme ces modifications traçaient à l'Exarcat certaines limites, on se hâta, par l'art. 10 du firman, de conceder aux Bulgares, outre les diocèses y nommés, tout autre diocèse patriarcal, dont les Bulgares réclamaient l'annexion, se prévalant d'une population majoritaire. Par cette condition, dont l'application serait naturellement laissée à l'appréciation des autorités

autorités Ottomanes, qui ont fait toujours preuve de partialité envers les Panslavistes, non seulement, on n'obtenait pas une solution, mais au contraire on l'enveniait et on perpétuait l'antagonisme en faveur du Panslavisme. Ainsi le Patriarcat, menacé dans son existence même, ne pouvait ni ne devait y donner sa sanction.

Pour qui conque a bien examiné les causes officielles du conflit qui a surgi entre les Grecs et les Bulgares, il est incontestable, Monsieur le Ministre, que ce conflit est loin d'être religieux; c'est une question essentiellement politique et topographique, et le Patriarcat a bien raison de se plaindre contre des envahissements ultérieurs, aussi meilleurs à lui-même qu'à l'autorité de la S. Porte. Ces craintes de l'Eglise sont bien fondées, si l'on considère que les Panslavistes, par un système insidieux de colonisation en Thrace et en Macédoine et appliqué aux dépens de la population de la Bulgarie proprement dite, rendent ces envahissements plus dangereux, comme vous pouvez le remarquer dans le mémoire ci-joint, qui ne concerne cependant qu'une partie de la Macédoine.

Quoique le Berat accordé à l'Enarque donne une nouvelle confirmation au firmant néanmoins la véritable question bulgare me paraît aussi éloignée que jamais de sa

Solution

solution, par suite de l'art. 10. qui laisse indecise la délimitation de l'Enarcat au Sud.

Il serait donc d'une politique prévoyante, puisque la Porte est déjà entrée dans la mauvaise voie d'imposer son autorité à l'Eglise, de s'entendre avec celle-ci pour interpréter par un nouveau firmant l'art. 10 et mettre un terme à l'invasion du Panslavisme sous le masque de l'Enarcat, tandis qu'il en est encore temps. C'est par ce moyen que la Porte pourrait prévenir des dangers qu'il ne seraît désormais prudent de méconnaître.

 Je suis persuadé que des conseils qui seraient adressés au Gouvernement Ottoman à cet effet prouveraient une sollicitude éclairée et bien conforme aux intérêts de la Turquie, aussi bien qu'à ceux des Puissances qui s'intéressent à l'avenir de l'Orient.

AKHNAON
Les considérations qui précédent démontrent amplement, je pense, Monsieur le Ministre, que ce qui se passe aujourd'hui à Constantinople n'est pas une question d'ordre intérieur et qu'en usant de sa puissante influence à Constantinople, pour contrer les vues et les effets du Panslavisme, le Cabinet de St. James ne courrait aucunement le risque de violer les principes de la liberté de conscience. Le Patriarcat lui-même n'a jamais entendu, ni n'intend

n'entend violer ces principes à l'égard des Bulgares.
D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que
ceux-ci considèrent aujourd'hui leur indépendance
ecclésiastique comme un acheminement vers leur
indépendance nationale, s'autorisant du fait que
seuls les Etats indépendants, ou autonomes, séparés
de la Turquie, comme la Grèce, la Roumanie, la
Serbie et le Monténégro, ont une église nationale
independante. L'impatience d'atteindre au but se
révèle par la dernière conspiration de Rostchouc,
qui vous est sans doute connue et qui peut convaincre
les plus incrédules. C'est maintenant au Gouvernement
~~ABRAHAMIA~~^{ment de S. M.} de juger si l'éventualité d'un semblable
dismembrement de l'Empire Ottoman au profit exclusif
d'une Puissance peut être conforme aux intérêts
ou vues de l'Occident.

Veuillez donner confidentiellement lecture de la
pièce jointe à Lord Granville, en lui laissant copie
des deux pièces ci-jointes, si la Seigneurie Vous en
exprime le désir, et agréez etc.

Signé: D. G. Bulgaris.